

Emballages en verre et système Cliiink

En 2022, la collecte du verre sur la CASA a atteint 6 263 tonnes, ce qui représente une augmentation de 2,8% par rapport à l'année précédente. Cependant, il est encore préoccupant de constater que 32 kg de verre par habitant se retrouvent dans les ordures ménagères. Afin de remédier à cela, il est important de suivre les consignes de tri spécifiques pour le verre.



[Consultez la cartographie des points d'apports volontaires](#)

Toutes les **bouteilles, bocaux, pots et flacons** se trient.

Consignes :

- Uniquement dans la borne à verre ou les bacs de collecte du verre
- Sans couvercle ni bouchon, bien vider

Il est inutile de rincer les récipients, en effet lorsque le verre est fondu à plus de 1300°C pour refaire un emballage, tous les éventuels résidus sont brûlés.

Les interdits

- Vaisselle en verre
- Porcelaine
- Terre cuite



Le saviez-vous ?

La CASA reverse pour chaque tonne de verre collecté 5 € à la ligue contre le cancer.

En 2022 c'est 19 102€ qui ont pu être versé.

Le système Cliiink

Cliiink, est le premier programme de récompense du geste de tri en France développé par Terradona. Avec son site internet et son application mobile ou sa carte sans contact, Cliiink devient l'outil incontournable pour recycler votre verre tout en gagnant des récompenses.

Il sera mis en service sur la CASA le 3 juillet 2023 avec 60 bornes équipées sur 4 communes : Antibes, Biot, Vallauris et Villeneuve Loubet.

Où trouver les bornes équipées ?

Consultez la cartographie des points d'apports volontaire et trouvez les bornes équipées du dispositif : https://liens.agglo-casa.fr/carto_pav

Comment ça fonctionne ?

1. Téléchargez l'application sur votre smartphone :
[App Store](#)
[Google Play Store](#)
2. Créez votre compte via l'application ou le site web de [Cliiink](#)
3. Activez Cliiink devant la [borne de tri équipée du dispositif](#). Doté d'un capteur, le système vous identifie et vous récompense automatiquement en délivrant **un point pour chaque bouteille ou bocal en verre déposé**.
4. Jetez vos contenants en verre
5. Vos points seront crédités d'ici 24 à 48 h. Votre **solde** est disponible sur l'application ou sur votre compte. Il ne vous reste plus qu'à **échanger vos points** contre la récompense de votre choix.



Comment faire si je n'ai pas de smartphone

Vous pouvez retirer gratuitement une carte sur les points suivant :

➤ Antibes :

- **Service propreté** 75 boulevard du Président Wilson - 06600 Antibes
- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

➤ Biot :

- **Comptoir citoyen- Mairie de Biot**, 10 route de Valbonne - 06410 Biot
- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- **Mairie annexe** 210 avenue Roumanille 06410 Biot
- du lundi au jeudi de 8h à 16h et le vendredi de 8h à 12h

<https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/vivre-et-habiter/gerer-ses-dechets/recycler/emballages-en-verre-et-systeme-cliink-1?>

➤ **Villeneuve-Loubet :**

- **Espace Citoyen** 6 place de Verdun - 06270 Villeneuve Loubet
- le lundi : de 08h à 12h et de 13h30 à 17h
- le mardi : de 08h à 17h
- le mercredi : de 08h à 12h et de 13h30 à 17h
- le jeudi : de 08h à 12h et de 13h30 à 18h
- le vendredi : de 08h à 16h
- le samedi : de 09h30 à 12h30
- **Mairie annexe** 149 avenue Jacques Yves Cousteau 06 270 Villeneuve Loubet
- le lundi : de 08h à 12h et de 13h30 à 18h
- du mardi au vendredi : de 08h à 12h et de 13h30 à 17h

➤ **Vallauris :**

- **Mairie** - Place Jacques Cavasse (accueil de la mairie) – 06227 Vallauris
- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Plus d'information : [Lien vers le site Cliiink](#) 

Cycle de vie

